

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES TRANSPORTS

Etablissement National de la Navigation Aérienne

Direction de la Logistique

03, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey – Alger

N° d'identification fiscale (NIF) :000016001391332

Site web : www.enna.dz

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément à la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, modifiée et complétée. L'Etablissement National de la Navigation Aérienne (**ENNA**), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**appel d'Offres National et International ouvert avec exigence de capacités minimales n°17/DL/2025** Portant :

« Acquisition de pièces de rechange de la piste 05/23 et ses annexes pour l'Aérodrome d'Alger »

- ✓ **Que le marché a été attribué provisoirement à la société : ADB SAFEGATE**
- ✓ **Pour un Montant de : 1.727.024,00 € FCA (HT)**

Que la procédure d'évaluation des offres technique et financière conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Désignation	Note Offre technique /100 Points	Note Offre Financière /50 Points	Note Globale /150 Points	Délai
ADB SAFEGATE CRN : 400.624.648	72	50	122	Six (06) mois

- Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapprocher des services de **L'ENNA**, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'Etablissement : 01 Avenue de l'indépendance- Alger, dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.